



**ASSOCIATION POUR LE CENTRE EUROPEEN
DES BALLONS ET DIRIGEABLES
Siège social**

Aéroclub de France 6 Rue Galilée 75116 Paris

Président : Philippe Tixier
15 rue de sèvres 92100 Boulogne
philoutixier@gmail.com
tel : 0155187195

Procès Verbal de l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE, MERCREDI 15 mai 2019, tenue dans le locaux de Zalthabar, 48 rue de Villiers, 92300 Levallois Perret, à 18h00

Sont présents ou représentés 21 membres ayant cotisé.

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

1) Rapport moral présenté par le Président de l'ACEBD Philippe Tixier :

L'année 2018 a été marquée par l'évènement attendu depuis la création de l'ACEBD 2006 et qui a été sa raison d'être : la décision effective de l'Etat Français d'engager les dépenses pour la rénovation du hangar Y et pour sa transformation en Musée de l'Aérostation. En effet, le 30 octobre a été signé le bail amphytéotique de valorisation en faveur de la Société Culture & Patrimoine, et portant sur le hangar Y et ses abords, dont l'étang de Chalais.

L'ACEBD garde l'ambition d'apporter ses compétences et ses ressources pour que cette opération "Hangar Y" soit une réussite, autant pour honorer les acteurs de la glorieuse histoire de l'Aérostation, que pour présenter aux visiteurs l'état actuel et le futur annoncé de cette discipline qui a toujours enthousiasmé et fasciné tous les publics.

L'ACEBD a proposé à C&P de financer les services d'un élève conservateur de l'Institut National du Patrimoine, afin de dresser l'inventaire des pièces susceptibles de prendre place dans le Musée implanté dans le hangar Y. En effet de nombreuses pièces sont aujourd'hui éparpillées entre des détenteurs privés et plusieurs associations. la liste renseignée est à établir avant toute décision, avec la contribution de l'actuel Musée de l'Air et de l'Espace, qui héberge notamment les collections dont les Ailes Brisées sont propriétaires. Il est prévu de créer une structure spécifique pour accueillir les dons au musée. Les donateurs verront leurs noms affichés à l'entrée du Musée et au bas de chacune des oeuvres exposées. L'ACEBD recommande à tous ses membres de contribuer à l'établissement de l'inventaire prévu, et à inciter tous les détenteurs connus de pièces à participer à l'opération.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier présenté par le Trésorier de l'ACEBD Denis Parenteau :

Actif au 1er 1janvier 2018 : Banque 2366,96 compte sur livret 5000

Dépenses 2018 :

Frais de compte 91,2

Assurance AXA 113,13

Domiciliation Aécfcf 80

Site internet 95

Recettes 2018

Cotisations reçues 300
Recettes exceptionnelles 426,13

Actif au 31 décembre 2018 : Banque 2713,76 Compte sur Livret 5000

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3) Résolution : l'Assemblée Générale met en place un budget de 4500 € pour établir l'inventaire renseigné des pièces susceptibles de prendre place dans le Hangar Y rénové.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) Candidatures de membres volontaires pour constituer l'équipe en charge d'établir l'inventaire des pièces.

Sont volontaires :

Alain Degardin

Jean Molveau

Marc Alban

Corinne Dollfus

Ariane Dollfus

Eliane Bourguignat

Denis Quênot

Pierre Muller

5) L'AG formelle étant terminée, Didier Gouband, PDG de Culture et Patrimoine, fait un exposé sur le programme de réhabilitation du Hangar Y. Copie de la présentation PPT est jointe au présent PV.

Signé :

Philippe Tixier, président

Denis Parenteau, trésorier

Bruno Chanetz, secrétaire général

